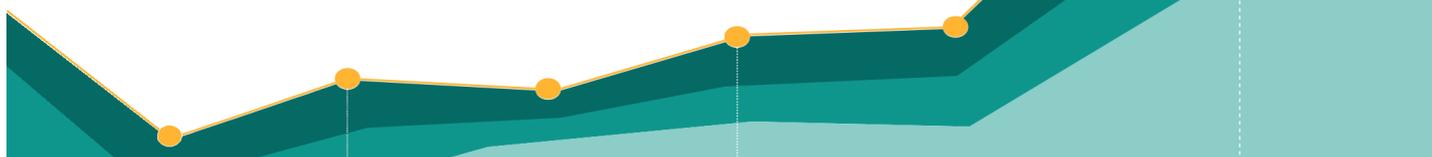


RÉUNI'STAT L'emploi intérimaire

N°1 - Juillet 2025

L'emploi intérimaire repart à la hausse à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025



À la fin du 1^{er} trimestre 2025, 4 359 intérimaires travaillent dans les établissements situés à La Réunion, ce qui correspond à une moyenne de 4 275 en équivalents temps plein (ETP) sur le trimestre. L'emploi intérimaire augmente pour une première fois en ce début d'année sur l'île (+2,7 % comparé au trimestre précédent soit +416 intérimaires), après une baisse continue sur deux années consécutives. Toutefois, le nombre de contrats conclus recule de 2 % sur le trimestre et de 4 % sur l'année.

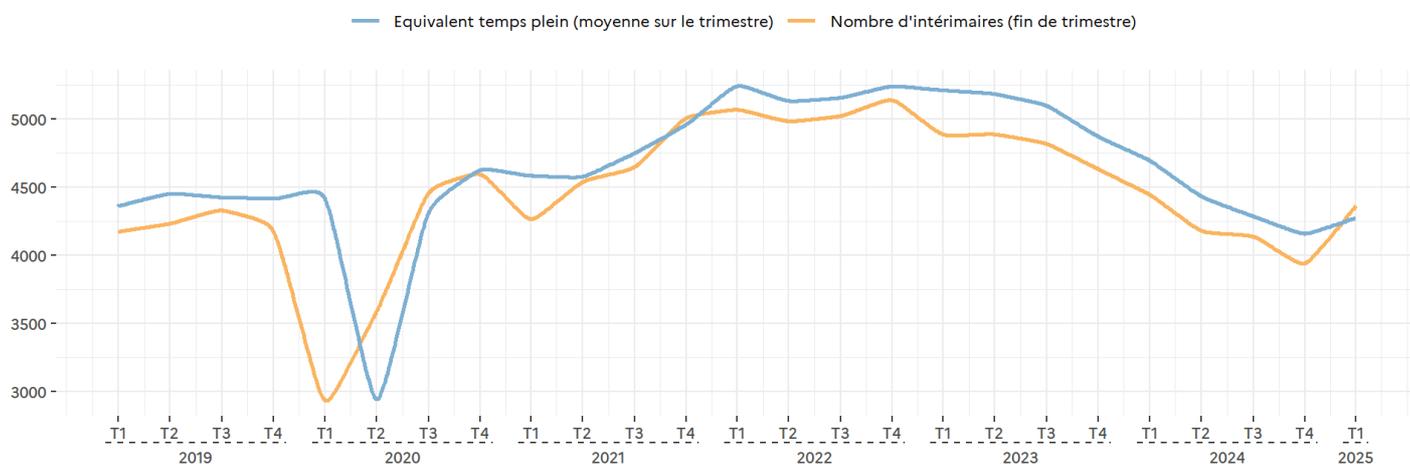
En France (hors Mayotte), l'emploi intérimaire poursuit sa baisse au 1^{er} trimestre 2025 (-0,5 %, soit -3 300 intérimaires), après une baisse plus marquée au trimestre précédent (-2,3 %, soit -16 900 intérimaires au 4^e trimestre 2024). Sur un an, il recule de 5,9 %. Le nombre de contrats conclus progresse de 1,1 % sur le trimestre, mais reste en retrait par rapport au 1^{er} trimestre 2024, avec une baisse de 1,4 %.

TABLEAU 1 | Situation de l'intérim à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025 (Données CVS)

	La Réunion			France, hors Mayotte	
	Volume	Evol.trim.	Evol.an.	Evol.trim.	Evol.an.
Nombre d'intérimaires en fin de trimestre	4 359	10,5%	-2,0%	-0,5%	-5,9%
Equivalent temps plein (moyen sur le trimestre)	4 275	2,7%	-9,0%	-1,6%	-6,7%
Nombre de contrats conclus sur le trimestre	47 517	-2,0%	-4,0%	1,1%	-1,4%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)

GRAPHIQUE 1 | Evolutions trimestrielles de l'emploi intérimaire à La Réunion (Données CVS)



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)

Le tertiaire marchand, principal moteur de la reprise

Au 1^{er} trimestre 2025, le secteur tertiaire marchand constitue le principal moteur de la progression de l'emploi intérimaire à La Réunion. Il regroupe à lui seul près de la moitié des effectifs, soit 2 130 intérimaires (2 239 équivalents temps plein), et enregistre une hausse de 17,2 % (+313 intérimaires) par rapport au trimestre précédent.

Cette dynamique est portée par la forte croissance dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien, qui progressent de 42,0 % (+155 intérimaires) sur le trimestre et de 27,1 % sur un an. Le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration, qui concentre 1 474 intérimaires, connaît également une hausse de 11,3 % (+150 intérimaires) sur le trimestre, bien qu'il reste en recul sur un an (-7,7 %).

La baisse de l'emploi intérimaire se poursuit dans le secteur de la construction

Le secteur de la construction continue de peser négativement sur la dynamique globale de l'intérim à La Réunion. Il compte 924 intérimaires (823 équivalents temps plein) à la fin du 1^{er} trimestre 2025, soit une baisse de 5,9 % (-58 intérimaires) par rapport au trimestre précédent, et une chute marquée de 14,9 % (-163

intérimaires) sur un an. Toutefois, la construction reste le secteur ayant le taux de recours à l'intérim le plus élevé, à 5,2 %.

L'emploi intérimaire repart légèrement à la hausse dans l'industrie

Le secteur de l'industrie emploie 1 087 intérimaires (1 032 équivalents temps plein) à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025. Il enregistre une hausse de 6,3 % (+64 intérimaires) par rapport au trimestre précédent. Toutefois, cette reprise reste fragile, l'évolution comparée au 1^{er} trimestre 2024 reste négative (-3,5 %, soit -39 intérimaires). Malgré cette baisse annuelle, l'industrie conserve un taux de recours à l'intérim élevé, à 5,0 %, ce qui en fait le deuxième secteur ayant le plus recours à la main d'œuvre intérimaire après la construction.

L'agriculture et le tertiaire non marchand sont les secteurs qui ont le moins recours à l'emploi intérimaire, avec des taux de recours inférieurs à 1 %. Au 1^{er} trimestre 2025, le tertiaire non marchand emploie 191 intérimaires (148 équivalents temps plein), en forte progression de 93,3 % (+92 intérimaires) sur le trimestre. Sur un an, l'effectif intérimaire a doublé dans ce secteur. L'agriculture, quant à elle, compte 27 intérimaires (23 équivalents temps plein), en hausse de 20,9 % (+22 intérimaires). Cette évolution est liée aux besoins saisonniers du secteur.

TABLEAU 2 | L'emploi intérimaire par secteur d'activité à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025 (Données CVS)

Secteur d'activité (A10)	2025-T1		Evolutions (volume)		Taux de recours (%)
	Volume	ETP	Trimestrielle (%)	Annuelle (%)	
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	27	23	20,9	267,9	0,8
Industrie (BE)	1 087	1 032	6,3	-3,5	5,0
Construction (FZ)	924	823	-5,9	-14,9	5,2
Tertiaire marchand	2 130	2 239	17,2	-0,1	1,7
GI: Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	1 474	1 612	11,3	-7,7	2,2
JZ: Information et communication	16	28	-61,9	-63,9	0,4
KZ: Activités financières et d'assurance	64	56	35,4	14,9	1,0
LZ: Activités immobilières	17	15	197,8	418,0	0,8
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	525	494	42,0	27,1	2,1
RU: Autres activités de services	32	34	19,9	88,3	0,2
Tertiaire non marchand (OQ)	191	158	93,3	100,3	0,2
Ensemble	4 359	4 275	10,5	-2,0	1,5

Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN), insee - estimation trimestrielle de l'emploi
Taux de recours: rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

Des durées de mission variables selon les secteurs

Au 1^{er} trimestre 2025, la durée moyenne des missions d'intérim à La Réunion s'établit à 1,3 semaine, un niveau stable par rapport aux périodes précédentes. Cette durée varie toutefois fortement selon les secteurs.

La construction se distingue par des missions nettement plus longues, avec une durée moyenne de 3,4 semaines, en légère hausse par rapport au trimestre précédent (3,2 semaines). Dans les autres secteurs, la durée des missions reste généralement courte, autour d'une semaine, à l'exception de l'agriculture, où elle atteint en moyenne près de deux semaines.

TABLEAU 3 | Durées moyennes des missions achevées (en semaine) à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025 (Données CVS)

Secteur d'activité (A5)	T1-2025	T4-2024	T1-2024
Agriculture, sylviculture, pêche	1,9	2,9	2,0
Construction	3,4	3,2	3,6
Industrie	1,1	1,1	1,1
Tertiaire marchand	1,1	1,1	1,0
Tertiaire non marchand	1,7	1,8	1,3
Ensemble	1,3	1,3	1,3

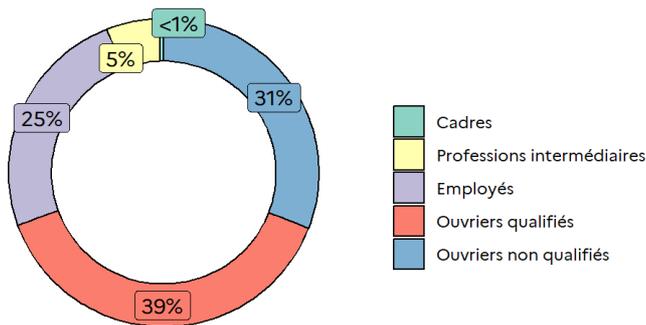
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)

Une main-d'œuvre intérimaire majoritairement ouvrière

À la fin du 1^{er} trimestre 2025, l'âge médian des intérimaires en poste dans les établissements à La Réunion est de 34 ans. Plus d'un tiers (34 %) a moins de 30 ans, confirmant la forte présence des jeunes dans le travail temporaire.

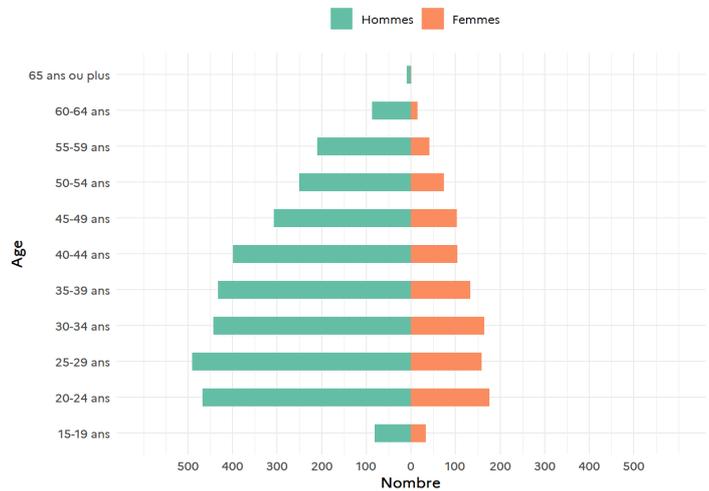
La main-d'œuvre intérimaire reste majoritairement masculine, avec 76 % d'hommes parmi les effectifs. Du point de vue des fonctions exercées, près de 70 % occupent un poste d'ouvrier. À l'inverse, la part de cadres intérimaires demeure marginale, ne représentant que 0,3 % des effectifs.

GRAPHIQUE 2 | Répartition par catégorie socioprofessionnelle des intérimaires à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) - Données brutes fin T1-2025

GRAPHIQUE 3 | Pyramide des âges des intérimaires à La Réunion au 1^{er} trimestre 2025



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) - Données brutes fin T1-2025

Pour en savoir plus

- Dinh L-D (2025), [L'emploi intérimaire de nouveau en baisse au 1er trimestre 2025 \(-0,5 %\)](#), DARES indicateur N°25, mai.
- Les principales statistiques sur l'emploi intérimaire sont accessibles sur le site internet de la [Dares](#)

ENCADRÉ • Source, Définitions et Méthode

Toutes les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS) (sauf pour celles concernant les caractéristiques des intérimaires qui sont brutes) et les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Sources : Depuis mai 2018, les statistiques de l'emploi intérimaire sont issues exclusivement de la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette dernière se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission d'intérim – RMM – adressés à France Travail par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les données diffusées dans ce fichier sont des données trimestrielles qui fournissent le nombre d'intérimaires en fin de trimestre, ventilé par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur. Sont également fournis le nombre de CDI intérimaires en fin de trimestre, le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre) ventilé par secteur d'activité et région, ainsi que les durées de mission détaillées par secteur d'activité.

Nombre d'intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de trimestre. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés (1 pour les 5 jours complets, 0,2 pour un seul jour, etc.). Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur, par région de l'établissement de travail temporaire (ETT) et par région de l'établissement utilisateur (ETU).

Equivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, qui se différencie du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corrigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions débutant au cours du trimestre considéré.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions qui se terminent dans le trimestre, exprimée en semaine.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

Directeur de la publication : Arnaud POULY

Réalisation : DEETS de La Réunion / Service Etudes, Statistiques et Evaluation (SESE)

Mail : 974.statistiques@deets.gouv.fr

Coordination : Marius LAHY

Toutes les publications du SESE sont disponibles sur notre site : <https://reunion.deets.gouv.fr>